



FLASH - HANDICAP
n° 19 du 23 octobre 2020

Lettre d'information bimensuelle du Service Documentation
EHESP Paris

Prochain rendez-vous avec le Flash-Handicap : Le 13 novembre

ACTUALITES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

Prestation sanitaire et sociale

Le bonus "inclusion handicap" dans le financement des établissements d'accueil du jeune enfant – [Texte intégral](#)

Modification du mode de calcul et revalorisation de l'allocation supplémentaire d'invalidité – [Texte intégral](#)

Organisation sanitaire et sociale

Mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire – [Texte intégral](#)

Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière – [Texte intégral](#)

ESMS

Lutte contre la grippe saisonnière aux établissements de santé et établissements des services sociaux ou médico-sociaux dans le contexte épidémique de Covid-19 – [Texte intégral](#), pp.223-225

Psychiatrie

Modalités d'attribution de mesures nouvelles en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent pour l'année 2020, pp. 179-182 – [Texte intégral](#)

Mise en œuvre du fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie pour l'année 2020, pp. 188-191 – [Texte intégral](#)

Personne âgée

Proposition de résolution n° 3362 visant à faciliter le vote des résidents dans les établissements hospitaliers pour personnes âgées dépendantes – [Texte intégral](#)

Expérimentation de dispositifs renforcés de soutien au domicile (DRAD) pour les personnes âgées – [Texte intégral](#)

Travail, Emploi

Avis de recrutement d'un travailleur handicapé par la voie contractuelle dans le corps des adjoints administratifs du ministère de la justice au titre de l'année 2021 – [Texte intégral](#)

Avis de recrutement d'un travailleur handicapé par la voie contractuelle dans le corps des secrétaires administratifs du ministère de la justice au titre de l'année 2020 – [Texte intégral](#)

Avis modifiant l'avis relatif au recrutement de travailleurs handicapés par la voie contractuelle pouvant déboucher sur une titularisation en catégorie B – [Texte intégral](#)

ACTUALITES BIBLIOGRAPHIQUES

Rapport d'analyse des retours d'expériences de la crise Covid-19 dans le secteur de la santé mentale et de la psychiatrie – Ministère des Solidarités et de la santé, Délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie

Ce document présente un échantillon de retours d'expériences de la Crise COVID dans le secteur de la santé mentale et de la psychiatrie qui témoigne de l'importante mobilisation, de la réactivité et de l'inventivité des équipes pour s'adapter à cette situation inédite. Les pratiques ont été bouleversées de façon brutale et pourtant les missions ont été tenues. Les dispositifs mis en œuvre ont ouvert de nouvelles perspectives de transformation des offres en santé mentale dans les territoires. Afin de conserver toute la richesse des expériences qui ont été majoritairement singulières, nous nous sommes abstenus d'en faire une synthèse "stricto sensu". Ce document constitue plutôt une "banque d'informations" pour un partage d'expériences et, à ce titre, devenir source d'inspiration, de transposition pour les établissements. Enfin, ce retour d'expériences illustre les immenses besoins qui sont nés durant la crise et les très nombreux domaines et publics qui nécessitent des compétences en santé mentale. La feuille de route "Santé mentale et psychiatrie" qui sera adaptée s'attachera à en tenir compte. [Ministère des Solidarités et de la santé, 2020, 46p.](#) – [Texte intégral](#)

Handicap - Réinventer l'offre médico-sociale, plateformes de services coordonnés – Anap

Vers une nouvelle organisation de l'offre médico-sociale pour les personnes handicapées, avec une vie la plus inclusive possible... : les plateformes de services coordonnés favorisent l'autonomie des personnes handicapées et leur accès au droit commun tout en sécurisant leurs parcours pour éviter les ruptures. Le succès de ces plateformes tient au décloisonnement des acteurs pour faciliter la lisibilité et renforcer la variété de l'offre dans une logique territoriale. Cela passe par exemple, par des coopérations pour proposer un accompagnement plus individuel et respecter la singularité de chaque personne. [ANAP Appui santé & médico-social, 2020](#) – [Présentation des publications](#)

Protection juridique de majeurs : Et si ça n'existait pas ? Evaluation des impacts socio-économiques de la protection juridique de majeurs par les mandataires professionnels - Fnaf, Unaf, Unapei

La France compte entre 800 000 et un million de personnes majeures protégées, c'est-à-dire bénéficiaires d'une mesure de tutelle, de curatelle ou de sauvegarde de justice. Leurs mesures de protection peuvent être exercées au sein de la famille, ou par des professionnels, comme c'est le cas pour environ un demi-million d'entre elles. Les tuteurs et curateurs professionnels, appelés MJPM (mandataires judiciaires de protection des majeurs), et dont le nombre est estimé à environ 8300, exercent pour certains en libéral, et pour la plupart au sein de services associatifs, où ils sont appuyés par des services juridiques, comptables, de contrôle et d'encadrement. Les MJPM accompagnent les personnes les plus vulnérables, qu'il s'agisse de vulnérabilités liées à l'âge, au handicap, ou à des troubles psychiques. Ils s'efforcent au quotidien d'accompagner les projets de vie des personnes protégées, et de garantir leur citoyenneté et leur dignité. [...] Cette étude estime que pour chaque euro public investi dans la protection juridique des majeurs, les impacts positifs s'élèvent au moins à 1,5 €. Au global, compte tenu de la population de majeurs protégés par des professionnels en 2020, les impacts positifs dépassent le milliard d'euros, qu'il s'agisse de maltraitance financière évitée, de surcoûts évités de santé ou de mal-logement, ou encore de sécurisation du patrimoine des personnes protégées... [Unapei, 2020, 74p.](#) – [Texte intégral](#)

Les hospitalisations en soins de suite et de réadaptation spécialisés pour les affections du système nerveux en 2017 – De Peretti Christine, Woimant France, Schnitzler Alexis

Le secteur hospitalier des soins de suite et de réadaptation (SSR) a été profondément réorganisé par les décrets et circulaires de 2008 qui ont regroupé plusieurs ensembles auparavant distincts : ceux correspondant aux soins de suite de "convalescence" et aux soins de suite "gériatriques", notamment après hospitalisation en court séjour, et celui de la médecine physique et de réadaptation. L'activité des soins de suite et de réadaptation a pour objet de prévenir ou de réduire les conséquences fonctionnelles, physiques, cognitives, psychologiques ou sociales des déficiences et des limitations de capacité des patients et de promouvoir leur réadaptation et leur réinsertion. [...] Les objectifs de cette étude sont de décrire la patientèle du secteur SSR spécialisé dans les affections du système nerveux en 2017 pour contribuer à l'état des lieux sur l'activité du champ SSR : les principales caractéristiques des patients, les pathologies prise en charge, les facteurs associés à une hospitalisation en SSR spécialisés pour les affections du système nerveux, plutôt que dans un autre secteur SSR, les évolutions survenues entre 2013 et 2017, ainsi que les disparités régionales observées en 2017. [Bulletin épidémiologique hebdomadaire, BEH, 2020, n° 27, pp. 538-551](#) – [Texte intégral](#)

Salariés aidants, inclusion professionnelle et management de l'aidance. Livre blanc - Interfacia, Tilia, Responsage, Olystic, Lab RH

Cette édition 2020, trois ans après la précédente, propose un éclairage sur la situation et les impacts de l'aidance en entreprise. Ce livre blanc est destiné aux employeurs publics et privés, se veut "*un appui à la construction d'un réel management*" dédié aux aidants. Il est composé d'un baromètre, de témoignages d'entreprises engagées et d'analyses d'expert. Il propose quatre axes de réflexion autour de l'accès à l'emploi, du dialogue social, du parcours collaborateur et de l'engagement sociétal. [Interfacai, 2020, 33p.](#) – [Texte intégral](#)

Impact du confinement : une charge supplémentaire pour les aidants. Tome 1. – Collectif Inter Associatif des Aidants Familiaux –CIAAF, Institut de Recherches économiques et sociales –Ires

La crise sanitaire liée au Covid-19 et plus particulièrement la période de confinement, entraîné la fermeture ou la réduction d'activité de nombreux accueils de jour et services d'aide à domicile. Ce sont alors massivement les aidants familiaux qui ont fourni l'aide nécessaire à leur proche, qui ont assuré la surveillance, la continuité des soins ainsi qu'une qualité de vie décente. [...] Cette première partie de présentation des résultats, dédiée à la présentation des profils et de l'évolution des situations d'aide pendant le confinement, dresse d'ores et déjà 4 constats alarmants : 1. le confinement a fortement accru l'isolement des aidants : 52 % des aidants se sont retrouvés seuls à accompagner leur proche pendant le confinement contre 33 % avant le confinement. 2. cet isolement a été imposé aux aidants : c'est le cas pour 79 % d'entre eux du fait notamment de la fermeture d'établissement ou encore du fait que des intervenants n'ont pas souhaité venir au domicile de la personne en perte d'autonomie ou en situation de handicap. 3. Les aidants ont fait face à une intensification de l'aide apportée à leur proche : augmentation de la surveillance et de la stimulation par des activités pour près de 80 % d'entre eux, du soutien moral (70 %), mais aussi, des soins de rééducation et des actes intimes pour plus de 50 %, qui peuvent être psychologiquement difficiles pour l'aidant comme pour la personne aidée. 4. Certaines populations ont été encore plus touchées par le confinement, que ce soit du fait d'un accompagnement complexe ou d'un changement de situation : les aidants qui se sont retrouvés à vivre à temps plein avec leur proche pendant le confinement, alors que ce n'était pas le cas auparavant (33,5 % des répondants), les aidants qui se sont retrouvés seuls à aider leur proche pendant le confinement que ce soit nouveau ou non (51,7 %) et les aidants de personnes polyhandicapées (14,6 %). La seconde partie des résultats, dédiée aux ressentis et aux besoins mentionnés par les aidants sera publiée en décembre 2020. [CIAAF, 2020, 24p.](#) – [Texte intégral](#)

Aider un proche: une situation à risques – Alberola Elodie, Müller Jörg

En France, la famille est la pierre angulaire de la prise en charge à domicile des personnes en situation de fragilité ou de perte d'autonomie en raison de l'avancée en âge ou du handicap. Cette aide privée, informelle, a longtemps été considérée comme "naturelle", rendant invisible l'importance de l'action de ces aidants proches alors que leur contribution au soutien de l'autonomie au domicile serait comprise entre 12 et 21 milliards d'euros. La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement de décembre 2015 (loi ASV) reconnaît juridiquement la fonction d'aidant. En réponse à la disponibilité des aidants et à leur épuisement, elle leur confère un droit au répit et instaure un congé indemnisé pour l'accompagnement d'un proche en perte d'autonomie importante. La CNAV a souhaité mieux connaître les relations entre aidants et aidés et leurs besoins afin de les accompagner au mieux dans leur parcours. L'enquête menée par le CRÉDOC en février 2020 auprès de plus de 3 000 aidants (cf. encadré p. 2) révèle des difficultés à organiser l'aide et des situations parfois conflictuelles au moment de prendre des décisions. Des situations qui peuvent dégrader les relations avec la personne aidée et avec les autres aidants. Les aidants se sentent souvent isolés, en manque d'information, de reconnaissance et de répit. L'impact est souvent fort sur leur état de santé et leur vie sociale. [Consommation & Modes de Vie, Crédoc, n° 314, 2020, 4p.](#) – [Texte intégral](#)

Les impacts de la crise Covid-19 sur le champ médico-social - Evolutions des pratiques et effets sur les personnes accompagnées – Agénor Lucile, Hoenen Marjorie, Marmont Thibault (Dir.)

La crise liée à la Covid-19 qui a frappé la France et, au sein du territoire national, la région Grand Est avec une virulence particulière, a entraîné de nombreux bouleversements par sa soudaineté et son ampleur. Du fait du confinement, puis des interrogations liées à la perdurance des risques sanitaires dans les premières semaines du déconfinement, la plupart des organisations, habitudes de travail, pratiques ordinaires d'accompagnement dans les structures médico-sociales pour les personnes en situation de handicap ont été percutées dès le 16 mars 2020. Dans un contexte où l'ensemble des acteurs avait perdu la plupart de ses repères, préserver une continuité de la relation d'accompagnement et de soin avec les personnes en situation de handicap et/ou leur famille a nécessité de nombreuses adaptations dans les établissements et services médico-sociaux. Profitant de la dynamique d'un groupe de travail réunissant la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie -CRSA et l'ensemble des fédérations médico-sociales, coordonné par le CREAL Grand Est, l'Agence Régionale de Santé a entériné la proposition de ces acteurs de réaliser une enquête dédiée aux impacts de la "crise Covid" sur l'organisation de l'offre médico-sociale, les pratiques professionnelles et la situation des personnes en situation de handicap accompagnées. La mission pouvait s'avérer vouée à l'échec, dans la mesure où elle constituait la troisième entreprise d'observation et de capitalisation menée auprès des acteurs médico-sociaux en quelques semaines. Après une enquête flash réalisée par l'ARS Grand Est du 3 au 9 avril 2020, la CNSA a en effet diligenté une étude nationale du 28 avril au 6 mai sur les modalités de gestion de la crise par les ESMS accompagnant des personnes en situation de handicap. En raison de la prématurité des données collectées par la première, et d'un faible taux de réponse à la seconde (4,67% en région Grand Est), mais aussi et surtout parce qu'il apparaissait important de prolonger ces investigations avec des questions plus qualitatives, il a été conclu qu'une étape supplémentaire dans l'observation de cette période inédite s'avérait pertinent... [Creai Grand-Est, 2020, 60p. – Texte intégral](#)

Le vieillissement de la population dans le Grand-Est. Répondre à la pluralité des parcours de vie – Conseil économique, social et environnement régional Grand-Est

Ce rapport préconise 10 recommandations : 1 - Mettre en place une politique globale pour l'innovation et le développement d'une filière "Silver economy" afin de soutenir un écosystème lié au vieillissement en pleine expansion dans le Grand Est. 2 - Mettre en place une action de communication interdépartementale commune pour améliorer la connaissance et la visibilité des centres d'informations que sont les CLIC. 3 - Développer des immeubles et quartiers intergénérationnels et mixtes socialement pour lutter contre l'isolement. 4 - Soutenir le développement et l'amélioration de la prise en charge dans les résidences seniors et les EHPAD privés à but non lucratif. 5 - Mettre en place, à l'échelle des départements, des conférences des métiers du Grand âge afin de coordonner les formations et les besoins en professionnels médicaux et non médicaux en tenant compte des spécificités transfrontalières de certains territoires. 6 - Ouvrir un droit à la formation pour les aidants familiaux et à l'évolution professionnelle pour l'ensemble des salariés qui assistent quotidiennement des personnes en perte d'autonomie. 7 - Expérimenter une obligation de services de quelques années après la formation initiale dans certaines filières en tension (infirmiers, médecins...). 8 - Etendre les expérimentations entre la France et la Belgique (mise en place de zones organisées d'accès aux soins transfrontaliers (ZOAST) et coopération des SMUR), à l'ensemble des territoires frontaliers du Grand Est (Luxembourg, Allemagne, Suisse) 9 - Améliorer la coordination entre les instances territoriales de santé et encourager une plus grande place des professionnels de santé dans la gouvernance des Agences régionales de santé (ARS) 10 - Mettre en place un fonds de financement commun franco-luxembourgeois et franco-suisse pour l'accompagnement de la perte d'autonomie. [CESER Grand-Est, 2020, 39p. – Texte intégral](#)

Référentiel relatif aux traitements de données à caractère personnel mis en œuvre dans le cadre de l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement social et médico-social des personnes âgées, en situation de handicap et en difficulté - Commission nationale de l'informatique et des libertés -Cnil

Ce référentiel est susceptible d'intéresser les organismes suivants (liste non-exhaustive) : - les départements ; - les centres communaux d'action sociale (CCAS) ; - les associations de droit privé créées sous la loi de 1901 ayant notamment pour mission l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et le suivi social et médico-social des personnes ; - les établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD) ; - les maisons départementales pour les personnes handicapées (MDPH) ; - les services d'aide à l'accompagnement à domicile (SAAD) ; - les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) ; - les services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) ; - les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) ; - les centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP) ; - les centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP) ; les organismes chargés de la gestion d'un régime de base de la sécurité sociale légalement obligatoire ou du service des allocations, prestations et aides mentionnés dans le code de la sécurité sociale ou du code de l'action sociale et des familles. Dans ce contexte, ces

organismes sont amenés à mettre en œuvre des traitements automatisés en tout ou en partie ainsi que des traitements non automatisés de données à caractère personnel en tant que responsable de traitement, ce qui les soumet au respect des règles relatives à la protection des données. Les organismes mettant en œuvre des traitements dans ce cadre doivent s'assurer de leur conformité : aux dispositions du Règlement général sur la protection des données (RGPD) ainsi qu'à celles de la loi du 6 janvier 1978 modifiée (LIL) ; aux autres règles éventuellement applicables, conformément à la réglementation en vigueur, notamment le code de l'action sociale et des familles (CASF) et le code de la santé publique CSP [Cnil, 2020, 22p.](#) – [Texte intégral](#)

LU POUR VOUS



Être Sourde aux États-Unis. Les voix d'une culture – Padden Carol, Humphries Tom

En considérant les personnes Sourdes à l'aune de leur déficience auditive, le monde des entendants a occulté toute la richesse de leurs existences. Pourtant, les langues des signes sont le socle non d'un handicap, mais de cultures et de communautés multiples, dont les auteurs se font l'écho dans cet ouvrage, leur restituant symboliquement leur identité par l'emploi de la majuscule. Traduit pour la première fois en français, ce texte pionnier des études sourdes s'appuie sur des conversations, des récits et des contes populaires, des poèmes signés ou encore des pièces de théâtre, pour présenter la culture des personnes Sourdes aux États-Unis depuis l'intérieur, afin de dévoiler comment elles se définissent elles-mêmes, de quelles sortes de symboles elles s'entourent et la manière dont elles se représentent leur vie. [Editions](#)

[EHES, Collection Cas de figure, 2020, 224p.](#) – [Lien vers l'éditeur](#)

AGENDA NATIONAL

Communiqués de presse

Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, 22 octobre 2020

"Protocole Covid-19 : établissements médico-sociaux et indemnisation des heures supplémentaires des personnels" – [Voir le communiqué](#)

Ministère des Solidarités et de la Santé, 16 octobre 2020

"Crise sanitaire : l'Etat appelle tous les professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux volontaires à s'enregistrer sur la plateforme Renfort-RH" – [Voir le communiqué](#)

Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, 16 octobre 2020

"Foire aux questions - Reprise de l'épidémie" – [Voir le communiqué](#)

Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, 15 octobre 2020

Dossier – "Feuille de route MDPH 2022" – [Voir le communiqué](#)

CNSA, 15 octobre 2020

"Accès aux droits : un baromètre des relations entre les MDPH et les personnes en situation de handicap" – [Voir le communiqué](#)

Ministère des Solidarités et de la Santé, 13 octobre 2020

"Vaccination contre la grippe 2020-2021 : une priorité pour les personnes à risque" – [Voir le communiqué](#)

Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, 13 octobre 2020

"Lancement de la campagne de repérage "agir tôt" dont l'objectif est d'aider les parents à reconnaître, le plus tôt possible, les signes d'un développement inhabituel chez leur enfant" – [Voir le communiqué](#)

Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, 12 octobre 2020

"Renforcement du rôle des Centres de Réadaptation Professionnelle (CRP) et des Centres Professionnels d'Orientation (CPO)" – [Voir le communiqué](#)

Ministère des Solidarités et de la Santé, 12 octobre 2020

"Lancement des travaux préparatoires à l'élaboration du prochain plan National de développement des soins palliatifs et d'accompagnement à la fin de vie" – [Voir le communiqué](#)

Ministère des Solidarités et de la Santé, 9 octobre 2020

"Le ministère des Solidarités et de la Santé publie un rapport des « retours d'expériences de la crise Covid-19 dans le secteur de la santé mentale » et salue la forte mobilisation des acteurs" – [Voir le communiqué](#)

Ministère des Solidarités et de la Santé, 9 octobre 2020

"Face à la Covid-19 dans les EHPAD, 10 repères pour Protéger les aînés sans les isoler" – [Voir l'affiche](#)

Ministère des Solidarités et de la Santé, 7 octobre 2020

"Professionnels de l'hôpital et du médico-social : Les établissements et les services ont besoin de vous !" - [Voir le communiqué](#)

Paralysie cérébrale France, 6 octobre 2020

"La FFAIMC se transforme et devient... Paralysie Cérébrale France !" – [Voir le communiqué](#)

Ministère chargé de l'Autonomie, Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, octobre 2020

Coronavirus (Covid-19). "Proches aidants des personnes âgées en perte d'autonomie, en situation de handicap ou malades chroniques" – [Voir le communiqué](#)

Agefiph, octobre 2020

"Covid-19 : l'Agefiph prolonge ses mesures exceptionnelles jusqu'au 28 février 2021" – [Voir le communiqué](#)

Ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports, octobre 2020

"Aide handicap Ecole : mieux accueillir les parents et l'élève et simplifier les démarches" – [Voir le communiqué](#)

Société française d'accompagnement et de soins palliatifs –Sfap, octobre 2020

"Face au Covid toujours présent, propositions de la SFAP Parce que le Covid n'empêche pas de mourir..." – [Voir les propositions](#)

SNCF, octobre 2020

Enquête sur le guidage des personnes déficientes visuelles dans les gares SNCF – [Participez à l'enquête](#)

Appel à projets, appel à contributions...**CNSA, 20 octobre 2020**

"Imaginer un lieu de vie collectif à la fois innovant et inclusif pour adultes handicapés". Concours d'idées. Lieux de vie collectifs & autonomie (ancien Prix Cnsa Lieux de vie collectifs & autonomie). Date limite de dépôt des projets : 3 mai 2021 – [Lire le projet](#)

Agence Régional de Santé –ARS Occitanie, 15 octobre 2020

Lancement des appels à projets Culture Santé (Etablissements sanitaires) / Handicap & dépendance (établissements médico sociaux) Date de clôture : 31 décembre 2020 – [Voir les appels](#)

Colloques, congrès...**3 novembre 2020 (Webinaire)**

"Recherches participatives et recherches actions dans le champ des aides humaines : l'exemple des pratiques de vote des personnes en situation de handicap : Séminaire du mardi organisé par l'Ehesp – [En savoir plus](#)

Saint-Malo, 4 au 6 novembre 2020

12ème édition du Festival Regards Croisés : Festival de films courts métrages "Métiers et Handicaps" organisé par l'Association L'Hippocampe – [En savoir plus](#)

Lille, 5 novembre 2020 (Reporté)

"Handicap mental et maladie d'Alzheimer" : Colloque organisé par le Creai Hauts-de-France en collaboration avec le laboratoire CÉRIES de l'Université de Lille – [En savoir plus](#)

Villers les Nancy, 5 novembre 2020

"Eloge du faire ensemble. Pourquoi faire seul.e quand on peut faire compliqué ?" : 4ème Journée de promotion de la santé mentale organisée par le Département de Promotion de la Santé Mentale et de Prévention du Centre Psychothérapique de Nancy. inscriptionjpsm2020@cpn-laxou.com – [En savoir plus](#)

Paris, 9 et 10 novembre 2020

18ème Congrès soins somatiques et douleur en santé mentale organisé par l'Association nationale pour la promotion des soins somatiques en santé mentale -ANP3SM – [En savoir plus](#)

Toulouse, 19 novembre 2020

"La parentalité : une affaire de désir(s)" : Conférence du SUPEA – [En savoir plus](#)

Ile de France, jusqu'au 20 décembre 2020

"Bouger les esthétiques" : Festival IMAGO Art et Handicap – [En savoir plus](#)

AGENDA INTERNATIONAL**Colloques, congrès...****En Europe, du 16 au 22 novembre 2020**

24ème édition de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées -SEEPH organisée par l'ADAPT, l'Agefiph et le FIPHFP – [En savoir plus](#)

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 et au RGPD 2016/679 du 27 avril 2016 , vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Service Documentation – Ecole des hautes études en santé publique, 15 avenue du professeur Léon Bernard 35043 Rennes Cedex et/ou par mail à bibliotheque@ehesp.fr

Ecole des hautes études en santé publique – EHESP Paris

20, avenue George Sand,

93 210 La Plaine Saint Denis - 02 99 02 24 50

En savoir plus sur le [service documentation](#)

Bibliotheque.paris@ehesp.fr

[S'abonner / Se désabonner](#)